

**FORMULAIRE DE CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE
à ne pas utiliser sans vérification préalable par un avocat et sans adaptation**

Entre

La société

RCS

Siège

Représentée par M., (qualité à préciser)

Et

M.

N° SS

Adresse:

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Engagement

Sous réserve du résultat de la visite médicale d'embauche, la sociétéengage, à compter du pour une durée indéterminée en qualité de

Le présent contrat est régi par les dispositions ci-après, par les dispositions légales et réglementaires ainsi que par la Convention Collective

Article 2 – Période d'essai

La durée de la période d'essai doit être adaptée en fonction de l'emploi confié.

Pour éviter une anomalie, il est conseillé de ne pas utiliser de durée prédéterminée dans une trame mais d'adapter la clause à chaque contrat, ce qui permet une vérification.

Le contrat ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai d'une durée de, renouvelable une fois pour la même durée.

Au cours de cette période, chaque partie pourra mettre fin au contrat sans avoir à justifier d'un quelconque motif.

La société devra respecter un délai de prévenance de:

- 24h si M.....a moins de 8 jours de présence dans l'entreprise
- 48h si M.est présent dans l'entreprise depuis au moins 8 jours
- 2 semaines si M.....est présent dans l'entreprise plus d'1 mois
- 1 mois si M.....est présent dans l'entreprise depuis plus de 3 mois.

Si M.....prend l'initiative de la rupture, il devra respecter un délai de prévenance de 24h jusqu'à 8 jours de présence dans l'entreprise et de 48h au-delà.

Article 3 – Lieu de travail

M.....exerce ses fonctions

Article 4 – Temps et horaires de travail

M..... devra accomplirh de travail effectif par semaine, selon la répartition suivante:
.....

Là encore, en fonction de la situation, cette clause doit être adaptée.

Article 5 – Rémunération

En contrepartie de l’accomplissement de ses fonctions, M.....percevra une rémunération brute de€/mois.

Les heures supplémentaires ne seront rémunérées que si elles ont été demandées ou autorisées par la Direction. Aucun paiement de majoration au titre d’heures supplémentaires ne sera dû si les heures supplémentaires n’ont pas été demandées ou autorisées par la Direction.

Article 6 – Fonctions

M.....devra accomplir les tâches suivantes:

-
-
-

Il devra par ailleurs respecter les obligations professionnelles suivantes:

-
-
-

Article 7 – Congés payés et organismes sociaux

Les droits à congés payés de M.....seront déterminés conformément aux dispositions légales et conventionnelles applicables à la société

La caisse de retraite obligatoire de la sociétéest

Article 8 – Clause de non concurrence

En cas de rupture du contrat de travail pour quelque cause que ce soit, M..... s’interdit d’entrer au service d’une entreprise concurrente, directement ou indirectement pendant une durée dedans le ressort géographique correspondant à

En contrepartie, il percevra pendant toute la durée de l’interdiction, chaque mois, une somme correspondant à% de son salaire mensuel moyen au cours de ses 12 derniers mois d’activité.

La sociétépourra lever cette interdiction dans les 15 jours de la cessation du présent contrat par courrier RAR adressé à M.....

Dans ce cas, elle ne sera pas redevable de la contrepartie ci-avant définie.

Attention, cette clause ne doit pas être automatique. Elle est à utiliser avec la plus grande prudence.

Article 9 – Confidentialité

M.....s’engage à ne pas divulguer à qui que ce soit, les informations et documents de toute nature dont il aura eu connaissance dans le cadre de son activité pour le compte de la société

Article 10 – Rupture

Chaque partie pourra rompre le présent contrat dans les conditions prévues par les dispositions légales et conventionnelles.

Fait à, le

D’autres dispositions peuvent être prévues en fonction des besoins et de la situation de l’entreprise (règlement intérieur, habillement, tenue de travail, autonomie, obligation particulière, ...)